
EVIN ERDOGDU: Bonjour. Bonsoir. Bienvenus à la téléconférence mensuelle de l'ALAC. Nous sommes le 22 aout 2017. Ça va être de 4 heures à 6 heures en temps universel. Nous avons aujourd'hui Alan Greenberg, Olivier Crepin-Leblond, Tijani Ben Jemaa, Cheryl Langdon-Orr, Maureen Hilyard, Sarah Kiden, Javier Rua-jovet, Kaili Kan, Sebastien Bachelet.

ALAN GREENBERG: On n'entend plus Evin, que se passe-t-il ?

Gisella vous pouvez continuer ?

GISELLA GRUBER: Oui.

EVIN ERDOGDU: Je suis de retour. Evin au micro qui va gérer cet appel. Donc je continue l'appel.

Nous avons Andrei Kolesnikov, Bastian Goslings, Yrjö Lansipuro, Bram Fudzulani, Satish Babu, et Ricardo Holmquist.

Sur le canal espagnol, nous avons Maritza Aguero, Harol Arcos et Léon Sanchez.

Sur le canal français, nous avons Gabriel Bombambo et Abdeljalil Bachar Bong.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Justin Chew, Marita Moll, Ali Almeshal et Aziz Hilali ne pourront pas joindre à nous, ils se sont excusés.

Au niveau du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Gisella Gruber, Ariel Liang, et je m'appelle Evin Erdogdu, je gèrerais donc cet appel.

Nos interprètes sont Véronica et Marina pour le canal espagnol, Jacques et Clair pour le canal français, Galina et Maya pour le canal russe.

J'aimerais vous rappeler de bien vouloir indiquer votre nom pour la transcription et l'archivage.

Je donne la parole à Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. Je suis donc... J'ai quelques problèmes de téléphone, donc si j'ai des problèmes, je devrais rappeler sur une autre ligne, donc je m'en excuse en avance.

Donc il y a des questions ou commentaires sur l'ordre du jour ? Ou des choses que vous voudriez rajouter à l'ordre du jour ?

SEUN OJEDEJI:

C'est Seun au micro, je n'ai pas entendu mon nom ?

ALAN GREENBERG:

C'est note Seun, vous êtes avec nous, vous êtes bien noté comme étant, donc vous êtes visible en caractère plus foncé, donc ça veut dire que vous êtes bien là.

Des questions sur l'agenda à l'ordre du jour ?

Je donne la parole à Olivier Crépin-Leblond.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Est-ce que vous pourriez m'accorder une minute pour que l'on parle un petit peu de gouvernance de l'internet ?

ALAN GREENBERG: Oui, nous le ferons en fin de séance, absolument. Un autre point ?

Donc nous avons adopté notre ordre du jour avec la question du CCWG et gouvernance de l'internet au nom d'Oliver Crépin-Leblond.

Il y a quelque chose qui va nous prendre beaucoup de temps aujourd'hui, ça va être de parler de cette analyse, de cette revue, révision de l'ALAC. Je ne sais pas si on passera nos 60 minutes là-dessus, on verra.

Nous avons le premier point, les mesures en attentes. Zéro minute, donc je ne crois pas qu'il y a grand-chose à dire à ce niveau.

Donc les activités de développement des politiques. Donc ce n'est pas essentiel. Il y a seulement deux points à ce niveau. Et j'ai demandé à plusieurs personnes, lors de la réunion ALT, j'ai demandé à ce que l'on observe un petit peu ces points, et on en fait un feedback aujourd'hui.

Donc premier point, c'est l'analyse organisationnelle de l'ASO pour l'adressage. C'est fait pas les mêmes personnes qui ont fait notre revue.

Donc en général on ne fait pas de commentaire à ce niveau, mais je crois qu'on peut y réfléchir.

Donc je crois que Cheryl m'a dit qu'elle allait observer cela. Quelqu'un allait se pencher là-dessus. Est-ce que c'était Cheryl ou quelqu'un d'autre ?

CHERYL LANGDON-ORR: Oui, c'est Cheryl au micro, et pour différentes raisons je n'ai pas pu le faire.

ALAN GREENBERG: Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre qui a réfléchi à cela et qui a quelque chose à dire ? Oui, la date limite, c'est le 6 septembre, c'est dans quelques semaines seulement, on a un petit peu de temps. Donc on reviendra là-dessus. On pourrait passer par la liste de diffusion pour travailler là-dessus.

Point suivant, c'est une analyse statistique des abus du DNS et des gTLD. C'est un rapport qui a été effectué pour l'équipe de l'analyse du CCT. Et c'est assez substantiel comme document. Et ça pourrait vraiment beaucoup s'appliquer à des points méthodologiques. Et des données intéressantes sont dans ce rapport.

Olivier je crois va le lire et commenter. Vous avez eu le temps de vous pencher là-dessus Olivier ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Je n'ai pas eu la possibilité de le lire moi-même, j'ai demandé à quelques personnes de le faire. Ils reviendront vers moi m'ont-ils dit, ils ne l'ont pas encore fait. J'y travaillerai un petit peu plus tard.

ALAN GREENBERG: Oui, merci beaucoup Olivier. Ariel ? Vous vouliez dire quelque chose ?

ARIEL LIANG: Oui, il y a un commentaire public qui vient d'être publié hier, et donc il n'a pas été mis à l'ordre du jour, mais je voulais simplement vous l'indiquer. C'est la proposition de dates pour les réunions de l'ICANN jusqu'à 2023.

ALAN GREENBERG: Donc c'est quoi la date limite pour ça ?

ARIEL LIANG : 7 Octobre Donc on a du temps là-dessus.

ALAN GREENBERG : Oui, ça intéresse les personnes. Il y a des plaintes et des commentaires au sujet des réunions de l'ICANN qui ne prennent pas en ligne de compte différents types de vacances ou d'autres réunions qui se tiennent en même temps. Donc s'il y a des commentaires, vous pouvez regarder cela.

Et je crois tout particulièrement que tout le monde peut faire un commentaire à ce niveau. Mais s'il y a quelque chose qui, selon vous,

nécessite un point de vue, un commentaire de l'ALAC en tant que tel, et bien indiquez-le et on le fera.

D'autres commentaires sur les politiques ? Politiques et commentaires publics.

N'entendant rien, nous allons passer au point suivant, qui est l'analyse des ALS. C'est Evin qui s'occupe de ça ?

EVIN ERDOGDU :

Oui, je serai très brève. Nous avons des votes de dé-certification la semaine prochaine. Donc le nombre total d'ALS est de 224 dans 100 pays. Et vous avez sur l'ordre du jour tous les RALO et ALS.

Donc il y a demandes de candidature, des dossiers de candidatures de différentes régions, et ce sera une décision qui se prendra, lors des réunions de l'ICANN 60. Mercredi nous avons une date limite.

Et nous avons certifié un nouveau membre individuel, et nous enverrons également différents points.

Donc voilà tout ce que je voulais vous dire.

ALAN GREENBERG :

Merci beaucoup Evin. Très bien. Donc quelques commentaires.

Premièrement, la dé-certification. On nous l'a [indiqué] d'un RALO et ça va nous arriver très bientôt. Et je ne sais pas si il y a d'autres RALO qui pensent qu'il y a des dé-certifications qui doivent être effectuées. Donc je veux m'assurer que les documents sont bien prêts pour présenter le processus de dé-certification.

TIJANI BEN JEMAA : Je voudrais prendre la parole.

ALAN GREENBERG : Olivier d’abord, puis Ariel.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. Je suis très heureux du niveau de détail que nous avons dans ce rapport sur les ALS, certifiés, partants, dé-certifiés. Mais il y a un membre individuel qui vient d’être certifié. Nous avons un... Nous avons une association des membres individuels en Europe.

Donc, est-ce que vous pouvez nous en dire plus, peut-être au niveau du personnel sur ces membres individuels ? Comment ça fonctionne ?

ALAN GREENBERG : Oui, je peux répondre à cela. Dans certains des RALO, le personnel travaille au processus. Donc à NARALO vous êtes membre individuel, vous le devenez en envoyant des informations spécifiques, vous envoyez un courriel au personnel. Et ça dépend des structures qui existent. Le personnel s’occupe de cela.

Donc on peut commenter lorsqu’il y a des membres individuels, il y a des questions de vie privée, de respect de la vie privée aussi qui se posent.

Donc on peut promouvoir ces membres individuels ou pas, en parler, je ne sais pas ce que vous en pensez. Donc il faudra que l’ALAC en parle de cela.

Les ALS, c'est public quand une ALS devient membre, n'est-ce pas ? Est-ce qu'il faut faire la même chose pour les membres individuels ? On n'a jamais eu ce débat, je crois que l'ALAC devra l'avoir. Pour le moment, le personnel gère cela.

Donc Ariel, vous vouliez prendre la parole ? Vous avez levé la main, vous vouliez dire quelque chose Ariel ?

Oui, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Evin, quelle différence entre 274 et 275 ?

EVIN ERDOGDU : Bonne question. Oui merci. Et bien on a travaillé avec Nathalie pour confirmer cela. Est-ce que c'est la même organisation, parce qu'il y a deux différents noms, et ils sont un petit peu différents mais similaires.

Donc les contacts ne sont pas les mêmes, donc ce n'est pas dans les mêmes villes à Maurice. Donc ça ressemble à deux organisations, mais on n'en est pas sûrs.

Donc nous allons plus nous renseigner.

TIJANI BEN JEMAA : Merci. Donc assurez-vous que c'est bien deux organisations s'il vous plait, parce que je suspecte que c'est une erreur. Donc on ne peut pas avoir deux organisations avec deux fois le même nom.

ALAN GREENBERG :

Donc d'une manière plus intéressante, deux groupes de l'île Maurice qui travaillent à la gouvernance de l'internet, c'est intéressant, mais c'est leur problème.

Est-ce qu'il y a autre chose à propos des ALS ?

Bien, alors nous passons au point suivant, c'est le point 6, les rapports qui sont envoyés électroniquement. Mais si quelqu'un a quelque chose à dire, si vous voulez attirer notre attention sur quelque chose d'important c'est le moment de le faire.

Est-ce que quelqu'un veut prendre la parole ?

Bien, Maureen dit « pas pour moi ».

Nous avons un commentaire de quelqu'un qui n'a pas envoyé de rapport.

Bien, s'il n'y a rien d'autre que ce... Krishna qui demande la parole, nous donnons la parole à Krishna.

Allez-y Krishna, vous avez la parole.

Nous ne vous entendons pas Krishna.

Krishna, nous ne vous entendons pas.

Oui, ça y est on vous entend, allez-y.

KRISHNA SEEBURN :

Je voulais revenir un peu aux organisations qui ont été mentionnées à l'instant. Je pense que l'on parlait de deux chapitres ISOC, c'est cela ?

ALAN GREENBERG : Non, on parlait de deux groupes qui s'appellent le premier forum de gouvernance internet Mauricius, et le deuxième forum Mauricius de gouvernance internet.

KRISHNA SEEBURN : Ce n'est pas une erreur, ce sont deux groupes. Le premier vient du... Le deuxième du secteur privé, c'est un groupe de personnes individuelles. Donc peut-être qu'on peut leur demander de travailler ensemble, Ce serait la meilleure chose, c'était ce que je voulais vous proposer en tout cas.

ALAN GREENBERG : Oui, en tout cas ce n'est pas une mauvaise idée. Nous allons en tout cas remarquer que si vous avez raison, le premier dépend du gouvernement, et donc ce n'est pas une ALS. Il faut peut-être travailler un peu plus là-dessus. En tout cas merci Krishna pour cette remarque.

Donc [Chris] est de l'île Maurice, donc il va peut-être pouvoir nous en parler.

KRISHNA SEEBURN : Oui, nous avons déjà eu ce problème, et c'est quelque chose qui peut être résolu, ce sont deux groupes qui travaillent chacun dans leur coin.

ALAN GREENBERG : Bien. Revenons à notre rapport. Nous n'avons rien d'autre à ajouter. Donc nous allons passer au point suivant de notre ordre du jour, qui est

un point très important, la révision d'At-Large. Discussion finale et décision sur l'évaluation de la faisabilité et le plan de mise en œuvre.

Donc est-ce que nous pouvons avoir la présentation s'il vous plait d'abord ? Et l'étude de faisabilité. Voilà, c'est une petite présentation.

Evin, est-ce que vous pouvez prendre le contrôle des diapos ? Comme ça je ne suis pas obligé de le faire.

Bien, maintenant prochaine diapo s'il vous plait Evin.

Cette présentation se trouve aussi sur l'ordre du jour. Si vous voulez, vous pouvez télécharger une copie.

Bien, alors maintenant nous allons commencer. Nous allons voir un petit peu ce processus, puisque nous en sommes à la fin de la discussion, et nous en sommes au stade où nous avons une idée assez complète, avec une série de commentaires d'ALAC et des groupes de travail d'At-Large.

Donc c'est dans la partie organisationnelle par ce comité au conseil, et qui indique ce que nous pensons de ce rapport, de cette révision et ce que nous voulons en faire une fois que nous aurons l'approbation.

C'est quelque chose qui doit être fait suite à une discussion au sein d'ALAC, ce n'est pas seulement quelque chose que l'on va approuver comme ça, nous voulons que tout le monde soit d'accord et comprenne ce que nous faisons.

Donc nous avons encore un petit peu de nettoyage à faire, un petit peu d'amélioration du texte de la rédaction, il nous faut éclaircir certains

points. Mais nous voulons qu'il soit clair que nous n'allons pas faire de changement substantiel.

Ce document sera ensuite soumis au comité d'effectivité organisationnelle du conseil. Et quelque temps après, au début du mois d'octobre, il sera présenté au conseil d'administration de l'ICANN. Et ensuite, si le OEC et le conseil approuvent ce document, nous pensons que vu ce qui a été fait pour la GNSO, nous allons suivre ce même chemin, et nous pensons que ce rapport sera approuvé et reviendra ensuite vers nous pour sa mise en œuvre. Voilà le plan général.

Nous espérons que lorsque nous aurons notre prochaine réunion d'Abu Dhabi nous aurons reçu l'approbation du conseil et que cette approbation sera obtenue. Malgré tout ce que nous avons mis dans ce processus jusqu'à maintenant, c'est maintenant vraiment que notre grosse partie du travail va commencer pour l'approbation de ce document.

Bien, ce que nous allons faire maintenant, c'est une analyse rapide, une vision rapide de ces recommandations. Et j'espère que tout le monde va s'ennuyer parce que vous connaissez déjà ce rapport, mais c'est important quand même qu'on le fasse. Je veux que tout le monde comprenne bien ce que nous allons faire, et ce document en lui-même que nous allons approuver comme document.

D'abord, les deux choses que nous voulons aborder sont deux aspects différents. C'est-à-dire le premier : est-ce que ces commentaires reflètent un consensus de la part d'At-Large ? Ce qui veut dire que tout le monde est d'accord. Bien sûr, on va toujours avoir des gens qui ne

vont pas être d'accord sur un point, mais je pense que nous ne sommes pas loin du consensus, nous sommes proches de l'unanimité.

Et le deuxième point est : qu'est-ce que nous nous engageons à faire ? Est-ce que cela sera possible à mettre en œuvre de manière pratique. Parce qu'on peut dire beaucoup de choses, mais ensuite quand il s'agit de mettre cela en œuvre, on se rend compte que ce ne sera pas facile, que ce sera plus long que prévu, que c'est plus compliqué que prévu, que ce n'est pas possible ou faisable vu les ressources que nous avons. Donc c'est important aussi d'analyser les choses de ce point de vu.

Bien, alors maintenant nous allons voir la recommandation numéro 1 qui était une... Ici vous voyez une petite version résumé de la recommandation et de notre réponse. J'espère avoir bien synthétisé cela.

On va essayer d'être bref. Je crois que tout le monde a regardé la liste de ces recommandations au cours de ces derniers mois.

Donc la première recommandation, c'est d'être plus sélectifs sur nos conseils. Nous sommes d'accord avec cela, mais c'est quelque chose que nous faisons déjà et nous remarquons que notre web ou notre wiki ne reflètent pas cela. Ce n'est pas surprenant. Certains membres de cette équipe qui ont fait la révision n'ont pas bien compris cela, si l'on va sur le web, on a l'impression qu'on n'a que des recommandations ou des conseils au niveau politique. En réalité, nous n'avons fait cela que deux ou trois fois au cours de ces dernières années, mais si l'on va sur le web, tout est considéré comme des conseils. Si on regarde l'enregistrement des conseils donnés au conseil d'administration, de

nouveau tout est appelé conseil. Donc on ne sait plus trop de quoi on parle.

Et si vous avez des questions, je peux les prendre maintenant au fur et à mesure, ou à la fin, comme vous le préférez.

Sébastien ? Allez-y, vous avez la parole.

SEBASTIEN BACHOLET:

Merci Alan. Je m'excuse, je ne veux pas vous freiner, mais je pensais que... La première chose en tout cas ici, c'est que personnellement, je dirais que je ne suis pas d'accords avec cette recommandation, parce que c'est quelque chose que nous faisons, mais il semblerait qu'il faudrait être un peu plus positif. Moi, j'aurais plutôt tendance à être négatif, parce que je pense que nous faisons beaucoup de choses qui fonctionnent bien.

Mais en tout cas je voulais poser une question. Nous devons être très prudents sur la façon dont nous disons les choses, parce que nous sommes un comité consultatif envers le conseil, c'est notre rôle. Et si nous disons : écoutez, nous avons seulement présenté 5 conseils au conseil d'administration, on risque de nous demander : bah alors à quoi vous servez ? Puisque vous avez fait tout ce travail pour présenter seulement 5 conseils, 5 recommandations au conseil d'administration.

Donc je me demande s'il ne faudrait pas être prudent ici, parce que je ne voudrais pas qu'on nous reproche de ne pas faire suffisamment de travail, et qu'on nous dise, finalement à quoi vous servez et quel est votre rôle si vous ne donnez pas ces conseils.

Donc je sais qu'il y a beaucoup de choses ici à aborder, mais je pense qu'ici, c'est un point important.

ALAN GREENBERG:

Merci Sébastien. Je n'ai pas ce problème, vraiment. Je pense qu'on peut dire : oui, nous faisons cela, et c'est quelque chose que nous soutenons et que nous faisons, ou non, nous ne soutenons pas cela, et oui nous faisons cela depuis de nombreuses années. Je pense que c'est plus ou moins la même chose, le résultat final sera le même.

Mais quand on regarde cette question, sur la question d'être critiqué parce que nous ne soumettons pas suffisamment de conseils au conseil d'administration, nous l'avons abordé dans la réponse détaillée, dans l'étude de faisabilité, et en particulier, nous disons que nous pensons qu'il est beaucoup plus productif de participer au développement de politiques pour répondre aux périodes de commentaires publics, et non pas d'attendre pour fournir nos conseils au conseil d'administration, comme le fait le GAC avec son avis.

Donc donner des recommandations au conseil, quand il ne peut pas faire grand-chose, ou s'il peut le faire ce sera difficile.

Je pense que c'est une mauvaise utilisation, un mauvais usage de nos ressources. Si nous pouvons focaliser notre attention, de façon à ce que lorsque cet avis, notre avis, parvient au conseil, il n'aura pas besoin de notre commentaire, je crois qu'on aura fait du meilleur travail.

Sébastien allez-y.

SEBASTIEN BACHOLET: Oui, merci Alan. J'ai compris ce que vous disiez. Mais ce que cela veut dire, c'est que finalement, nous ne sommes pas, nous n'avons pas vraiment un rôle de conseiller auprès du conseil d'administration.

Et peut-être que notre groupe devrait être renommé, ou devrait se focaliser davantage sur une autre fonction. En tout cas, c'est une tâche sur laquelle nous pourrions nous pencher.

ALAN GREENBERG: Merci. Je ne m'inquièterais pas trop pour notre nom. Nous avons, en tant que comité consultatif, nous avons un rôle. Si on ne nous écoute pas, si nous pensons que c'est nécessaire, nous pouvons fournir des avis au conseil. Et nous le faisons régulièrement, pas de manière mensuelle, mais manière trimestrielle. Mais bon.

Est-ce que quelqu'un veut prendre la parole ? Si ce n'est pas le cas, nous passons à la prochaine diapo.

Bien, alors la recommandation numéro 2 est la recommandation qui porte sur le modèle d'adhésion habilitée, ou le modèle associatif autorisé.

Dans cette recommandation 2, j'ai ici regroupé d'autres choses qui sont liées au modèle associatif autorisé que nous rejetons. Nous acceptons le besoin d'augmenter le nombre de membres individuels, et nous focaliser là-dessus. Comme vous le savez, jusqu'à il y a peu, nous avions seulement 3 RALO qui soutenaient ces membres individuels. Maintenant, nous avons et j'espère dans les mois à venir tous les RALO avec AFRALO qui va le faire et LACRALO qui est en train de s'organiser

pour le faire. Donc nous sommes bien partis pour pouvoir assumer cet engagement.

Mais nous nous focalisons aussi sur les membres des ALS et nous avons dit dans notre réponse que nous ne pensons pas que nous devons ignorer les ALS, que nous devons ne plus nous intéresser aux ALS. Parce que les membres des ALS sont très importants, et il faut essayer de travailler avec ces gens, pas seulement avec leurs représentants.

C'est quelque chose que nous allons faire. Et nous devons augmenter notre travail en ce sens. Parce que même si nous le faisons correctement, nous avons un problème, parce que nous avons des personnes qui sont dans des ALS inactives. Comment gérer cela, hein ?

Donc je crois qu'on a rejeté certains points pour les déplacements. Et les responsabilités individuelles n'étaient pas bien gérées à ce niveau-là. Je pense que nous nous trouverons des moyens pour avoir plus de déplacement pour les gens les plus actifs. Il y a deux personnes qui vont être financées pour cette année fiscale. Il y a un projet pilote qui existe, et nous avons d'autres postes possibles, et places de disponibles pour des personnes qui sont actives dans le développement de politiques, et qui pourront ainsi se déplacer. Donc on fait des progrès, on met en œuvre cette politique.

Donc la révision a mis beaucoup l'accent sur des membres individuels uniformes, cela pourrait être une cible. Cible, ce n'est pas une priorité pour nous, mais d'ici quelque temps, cela pourrait en effet être quelque chose que l'on retient ;

Nous avons des membres individuels, nous n'acceptons pas non plus le Conseil des Anciens. Un des problèmes que nous avons avec ce conseil des anciens et avec cette révision, c'est qu'il y avait des recommandations très détaillées. Comment utiliser le personnel de cette manière, quelles règles suivre, et ainsi de suite. Et donc parfois les concepts étaient bons, mais les détails n'étaient pas bons. Ca c'est un détail que nous n'acceptons pas. Mais nous pouvons accepter la reconnaissance d'anciens membres très actifs.

Et enfin nous rejetons le concept de nommer des leaders au hasard.

Donc questions ou commentaires sur cette recommandation numéro 2 ?

Je crois que c'est intéressant [inaudible] sur ce modèle associatif de membres habilité, parce qu'on a fait beaucoup de travail là-dessus.

Donc Tijani, vous voulez intervenir ? Allez-y.

TIJANI BEN JEMAA:

Oui, merci Alan. Je crois que la question que nos liaisons doivent être sélectionné par le NomCom.

ALAN GREENBERG:

Je n'ai pas oublié cela, cela fait partie de cette ligne où l'on parle de la fusion des liaisons leaders régionaux et ALAC. C'est inclus au troisième point, au troisième tiret.

Donc [inaudible] 15 membres de l'ALC, et tous ces dirigeants, ça, on rejette cela.

Tijani ? Vous avez toujours la main levée ? D'accord.

D'autres commentaires ?

Très bien, donc passons au transparent suivant. Recommandation numéro 3. Le personnel devrait être plus actif dans le soutien aux activités de développement de politique.

Nous soutenons en principe cela, et nous serons très heureux que le personnel se mêle plus des activités de développement des politiques, mais nous rejetons la thèse disant que pour le moment, ils ne gèrent pas bien leur temps. Je pense qu'on a besoin de plus de personnel, mais le personnel actuel fait très bien l'affaire et travaille beaucoup.

Si on a plus de personnel, on pourra mieux communiquer, c'est évident. C'est vrai qu'il y a, au niveau des services administratifs on pourrait faire plus, et mieux. On n'a pas eu assez de soutien administratif, on n'a tout simplement pas assez de personnel, mais le personnel est très bon.

Donc on doit progresser sur ces deux aspects. Et ce n'est pas seulement une question d'équilibre.

Commentaire ou question sur cette recommandation ?

Donc on passe au transparent suivant, recommandation 4. Dissoudre l'ALT et retourner, faire revenir la prise de décision à l'ALAC.

Donc l'ALT, c'est simplement une entité qui donne des conseils, consultative. Elle ne prend pas de décision. Donc je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de questions sur cette recommandation.

Sébastien ?

SEBASTIEN BACHOLET: Oui, je n'ai pas de problème avec cette recommandation, mais je pense que... Je ne sais pas comment le dire, mais... Il faut réfléchir un petit peu à ce rôle de l'ALT. Je suis, je n'ai rien de très [inaudible], mais j'ai un sentiment quand même depuis longtemps par rapport à l'utilité de cette ALT.

Donc, il y a beaucoup de nouvelles personnes qui vont arriver aussi, un nouveau ALT également, donc je crois qu'il faudra mieux réfléchir à l'avenir comment mieux s'organiser. C'est tout ce que je voulais dire.

ALAN GREENBERG: Merci Sébastien. Oui, nous aurons, mis à part moi, un groupe totalement renouvelé. Et les personnes qui n'étaient pas à l'ALT auparavant, et bien ce sera une excellente possibilité de changer un petit peu notre manière de travailler. Donc je suis très ouvert à changer un petit peu les rapports avec l'ALT.

Recommandation 5, redoubler d'efforts pour se joindre à des réunions entre le personnel dirigeant de l'ICANN. Si nous sommes invités, nous nous y rendrons. Nous avons beaucoup d'activités au niveau opérationnel, avec tous les groupes me semble-t-il. Et On a des protocoles d'accords qui existent. Il y a beaucoup d'interactions. Ça dépend des RALO, ça dépend des groupes les plus actifs, ça dépend de chaque RALO. Donc c'est une simple réponse.

Et il y a des implications au niveau du financement également. Ça veut dire qu'on ira à plus de réunions, et on ne doit pas payer ça de notre poche.

Commentaires ou questions à ce sujet ? N'en voyant pas, nous allons passer au transparent suivant, la recommandation numéro 6, visant à certifier le processus de sélection des directeurs At-Large. On rejette cela.

Nous avons un processus déjà qui existe, qui a été développé avec le modèle ascendant. Ça a été modifié il y a de cela quelques années, ça peut-être encore changer, de manière [inaudible]. Mais ce n'est pas au conseil d'administration de nous dire comment on sélectionne les membres du conseil d'administration, les directeurs membres du conseil d'administration. Donc il n'y a pas de risque de capture de tout le conseil d'administration.

Donc je ne vois pas de commentaire. Donc nous pouvons passer au point suivant.

La recommandation 7. N'allez pas trop vite, on a à parler de la recommandation 7 qui est tout à fait intéressante. Revenez sur le 7 s'il vous plait.

Abolir tous les groupes de travail. Non. Nous rejetons cela.

Oui, Evin explique qu'il y a un peu de retard lorsqu'on passe d'un transparent à un autre. Oui, on a du retard à beaucoup de niveaux.

Mais nous rejetons cette recommandation numéro 7, parce que j'ai regardé comment travaillent nos groupes sur le wiki, nous devons améliorer notre site web et le wiki trouvé, trouver, rentrer sur le site web de At-Large et trouver le bon groupe de travail, c'est très difficile. C'est difficile de se diriger dans le wiki, ce n'est pas très clair, notre outil n'est pas très clair.

Donc avec Heidi et Evin nous allons travailler à cela, et mettre à jour le web et le wiki pour être plus utiles, pour qu'on puisse plus facilement trouver les groupes de travail et que l'on ait des informations exactes.

Mais c'est une bonne chose d'un certain côté que cela nous force un petit peu à améliorer notre présentation sur le web et la page wiki.

Donc nous sommes maintenant à la recommandation 8, utiliser les médias sociaux plus efficacement pour avoir un engagement fort des personnes qui répondent aux questionnaires également.

Bon, il y a des questions d'accessibilités qui se posent, des questions juridiques. Tous les outils des médias sociaux sont disponibles, ils ne sont pas tous disponibles. Et à cause de ce manque d'accessibilité, la représentativité des retours ne sera peut-être pas très bonne. Mais nous apprécions l'intention, nous pensons que c'est quelque chose d'intéressant qu'il faut creuser un petit peu, analyser plus avant. Mais avec prudence [inaudible].

Je ne vois pas de commentaires, donc nous allons pouvoir...

Heidi nous dit qu'il y a un groupe de travail média sociaux qui travaille avec ardeur à ce sujet.

Recommandation numéro 9 : désigner le personnel comme un manager de la communauté web pour coordonner la sensibilisation à l'aide des médias sociaux. Je ne sais pas pourquoi on a besoin de donner un titre à ces personnes qui travaillent que à mi-temps pour nous. Mais c'est intéressant, c'est une idée intéressante. Nous soutenons l'intention, l'idée. Je crois qu'il y a déjà quelqu'un qui a un titre différent qui nous

aide dans le cadre de nos médias sociaux, et notre sensibilisation. Donc c'est une bonne idée. Et nous pensons que c'est déjà à moitié en place.

Commentaires ou questions ? On n'est pas responsable donc de donner des noms et des titres aux membres du personnel.

Voilà, on a déjà presque fait la moitié.

L'idée de nouveaux outils de communication comme [inaudible], nous soutenons cela avec réserve. Nous avons une communauté très diverse, et nous avons des limites également, en bande passante – ce qui coute très cher – il y a également un problème de connectivités qui existe, qui ne sont pas toujours fiable, cela dépend où on se trouve sur le globe. Nous notons également qu'on ne peut pas adopter des outils, à moins qu'ils soient fortement soutenus par l'ICANN et les services informatiques de l'ICANN. Et c'est pour cela qu'on a un groupe qui s'occupe des technologies.

Nous n'allons pas rentrer dans les commentaires. Je sais qu'il y a des gens qui sont pour, d'autres qui sont contre. Le problème c'est que nous devons utiliser des outils qui servent à toute la communauté et que toute la communauté accepte.

Est-ce que vous avez des questions ?

Alors nous allons passer à la recommandation 11. Remplacer ATLAS par 5 réunions régionales, tous les deux ou trois ans. Nous refusons cela, nous rejetons cela.

Ils ont reconnu ailleurs dans le document que nous organisons ces réunions d'ATLAS et personnellement nous pensons que ces réunions

d'ATLAS sont tout à fait correctes et nous permettent de travailler de manière interrégionale et de réunir les gens à travers toute l'organisation. Ce n'est pas non plus trop cher, et nous pensons que c'est important que le travail d'At-Large soit fait de manière unifiée. Et en plus, ils recommandent 5 réunions tous les 2 ou 3 ans, ce qui veut dire que nous aurons une réunion générale toutes les deux ou trois réunions, ce qui demande beaucoup de travail aux personnes qui s'occupent des réunions et au personnel de l'ICANN en général. Donc nous sommes contre.

Je ne sais pas si au niveau financier c'est viable. Et il me semble que 5 réunions en deux ou trois ans et deux assemblées générales par an, ça me paraît beaucoup. Il me semble que nous n'avons pas les ressources pour organiser cela.

SEBASTIEN BACHOLET:

Merci Alan. J'aurais dit, oui, que je suis tout à fait contre cette proposition moi aussi. C'est un des points sur lesquels je pense vraiment que, pour les gens qui viennent de l'extérieur, comme dans leur cas, il est difficile de comprendre le fonctionnement de notre organisation. Et donc, c'est difficile d'organiser l'assemblée générale, et je crois que vraiment on a perdu notre argent, on a perdu notre temps dans cette discussion parce qu'ils ne savent pas, ils ne comprennent pas ce que nous faisons.

Et j'aimerais que vous ajoutiez quelque part que nous avons mis en place un calendrier dans lequel nous tenons compte de cette obligation d'organiser ce type de réunion.

ALAN GREENBERG:

Je pense que tout le monde dans le comité du conseil est au courant aussi, les mêmes personnes qui sont d'accord avec cela ont approuvé notre calendrier et les financements il y a quelques mois, donc c'est bon.

Je pense que c'est une recommandation qui illustre bien, et ce n'est pas la seule, le fait qu'ils n'ont pas du tout compris. Et ce n'est pas qu'ils ne soient pas d'accord, mais je crois qu'ils ont raté quelques points importants, qu'ils n'ont pas compris ces points-là. Et pourtant, c'était des choses qu'il nous semble étaient très clairs.

Donc c'est une bonne illustration. Il y a plusieurs endroits, dans notre étude de faisabilité dans lesquels nous montrons cela. Vraiment, il est clair que ces gens n'ont pas bien compris ce que nous essayons de faire.

S'ils l'avaient compris, ils n'auraient pas pu dire ce genre de chose. Donc ça me paraît tout à fait problématique ce type de recommandations.

SEBASTIEN BACHOLET:

Je m'excuse Alan, je vais être bref. Mais je voulais juste vous dire que je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous quand vous dites que le conseil sait. Je peux vous dire que le conseil, chaque année, change. Et même si vous pensez qu'il y a une répétition qui a lieu au sein du conseil, ce n'est pas le cas. Certains des membres du conseil ont posé constamment les mêmes questions. Et puisque nous avons un membre du conseil élu par At-Large, c'est que chaque année nous devons répéter ce que nous avons dit. Et c'est pour cela que je suggère que l'on

ne pense pas que tout le monde au sein du conseil sait de quoi nous parlons. Ce n'est pas le cas.

ALAN GREENBERG:

Je disais que les membres du comité, mais vous avez raison, ce que vous dites c'est vrai. Cette étude n'inclut pas de référence au plan financier qui a été approuvé.

Et je remarque aussi qu'un des aspects que j'ai abordés à plusieurs reprises, est pourquoi nous dépêcher, pourquoi nous presser autant ? Une des réponses, c'est parce que nous voulons que cela passe par le comité de notre organisation et par le conseil, que cela atteigne le conseil avant que le conseil ne change. Parce que beaucoup de membres du conseil ont suivi ce processus à nos côtés, ont participé à des réunions présentielle au cours desquelles le groupe de ITEMS a fait des présentations, et donc je pense que c'est important qu'il n'y ait pas un changement des membres du conseil lorsque nous présenterons ce rapport de faisabilité et lorsque que rapport sera révisé. C'est pour ça que nous nous dépêchons et que nous faisons les choses comme ça, en disant il nous faut approuver ce rapport avant Abu Dhabi.

Cela dit, il y a des choses qui sont bien expliquées, avec des références et des points bien justifiés.

TIJANI BEN JEMAA:

Je pense que quelque part, dans le rapport, nous devons dire que si le conseil ne comprend pas comment fonctionne At-Large, nous devons considérer toutes les recommandations et nous devons voir les recommandations que nous rejetons parce qu'elles n'ont pas été

comprises par le groupe, l'équipe d'ITEMS, et qu'ils ne comprennent pas non plus comment fonctionne ICANN.

Donc cela va aider le conseil à éviter d'engager ce type d'examineurs. Et comme ça ils ne vont pas leur donner la prochaine révision à faire.

ALAN GREENBERG:

Je pense qu'il faut que ce soit clair. On ne sait pas très bien ce qu'il se passe. Il y a beaucoup de gens qui ne savent pas ce qui est en train de se passer ici dans le cadre de cette révision.

Tijani, essayez, dans les prochains jours à venir de regarder le résumé exécutif. Il y a – Seun je vous mets dans la queue – il y a une section dans ce résumé exécutif qui essaye d'aborder dans le détail, le niveau d'insatisfaction que nous avons par rapport à ce document. Donc regardez cela. Et nous pouvons faire des changements ici à ce niveau-là aussi, dans ce résumé exécutif.

Cheryl Langdon-Orr lève la main. Cheryl excusez-moi, je vais donner la parole d'abord à Seun.

SEUN OJEDEJI:

Je voulais préciser ici un point. Les points qui ont été abordés n'ont pas été abordés par le conseil de l'ICANN. Donc il serait correct de dire que c'est la communauté des numéros qui a sélectionné cette équipe pour faire ce travail.

ALAN GREENBERG:

Non, je pense que c'est un rapport qui a été commandé par le groupe multipartite, le groupe de parties prenantes, sur l'engagement et la participation. Donc on peut analyser ce point-là aussi.

Cheryl, allez-y.

CHERYL LANGDON-ORR :

Oui, je voulais répondre à ce que Tijani venait de dire. Je suis d'accord, je pense que dans ce document, dans le document du résumé exécutif, je dirais que ce n'est pas le point, le document dans lequel on peut dire ce type de choses.

Il y a différentes activités dans lesquelles le groupe de travail va aborder ces choses-là, et je pense qu'il y a, à cet endroit-là, des opinions qui vont être exprimées sur notre expérience. Et je pense que ce sera plutôt la place de ce type de commentaire. On ne pourra pas les mettre dans la partie de faisabilité mais plutôt nous baser sur les observations faites à travers notre expérience d'analyse de ce document, et en disant qu'il y a des changements significatifs qui devraient être faits, et qu'il y a des révisions qui seront faites.

Cela aura déjà une influence Tijani, je pense que de toute façon, c'est une bonne chose, et je pense que nous aurons d'autres occasions d'exprimer ce type de plaintes.

ALAN GREENBERG:

Merci Cheryl. Sébastien, allez-y.

SEBASTIEN BACHOLET :

Merci Alan. Je pense que Seun et vous-même avez des raisons, je ne sais pas vraiment le détail, mais je me souviens que la NRO était la dernière organisation qui les a sélectionnés, mais je crois que le personnel de l'ICANN avait aussi son mot à dire. En tout cas, c'est un travail qui a été fait entre le personnel de l'ICANN et la NRO.

La dernière fois que j'ai regardé, c'était la NRO et le personnel de l'ICANN qui [aident] At-Large, et c'est la NRO qui a agi. Si je me souviens bien, c'est comme cela que cela fonctionnait.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup Sébastien. Je ne doute pas de ce que vous dites, mais c'est une nouvelle pour moi. Et deuxième point, je pense que c'est très intéressant, parce qu'on nous avait dit que personne, à At-Large ou à ALAC ne pouvait participer au processus de sélection, donc c'est intéressant de voir que différents rôles s'appliquent à différentes personnes. Voilà.

Bien, nous allons laisser ces commentaires pour le moment, ils ne s'appliquent pas ici au rapport sur lequel nous débattons maintenant. Je crois que tout le monde a donné son avis. On ne parlait pas trop de la recommandation 11, mais peu importe.

Et nous allons maintenant passer à la recommandation 12. Donc la sensibilisation à travers la participation et davantage de réunions régionales. Nous sommes d'accord. Et nous pensons que cela signifie aussi davantage de financement.

Si quelqu'un pense que nous n'avons pas besoin de davantage de financement, c'est le moment de lever la main. C'était une plaisanterie. C'était une bonne plaisanterie peut-être.

Bien, passons à la recommandation suivante, la recommandation 13. Annoncer les possibilités de financement de voyage de manière claire et les bénéficiaires sur une page. Nous soutenons cela. Nous pensons que ce n'est pas intelligent de faire des doublons au niveau des informations parce que très souvent cela figure dans des documents, dans d'autres parties de l'organisation sur le web ou sur un wiki. Donc nous ne voulons pas créer des doublons, cela risque de poser des problèmes et des confusions.

Mais nous sommes d'accord avec ce concept de transparence au niveau des bénéficiaires, mais nous pensons qu'il ne faut pas limiter cela à At-Large, mais que cela devrait s'appliquer à tout le monde, pas seulement aux SO et AC, mais aussi aux équipes de révision.

Cette équipe de révision a eu beaucoup de réunions, nous ne savons pas combien d'argent ils ont dépensé, et on aimerait savoir cela.

Donc je pense notre rapport indique aussi que nous voudrions avoir ces renseignements concernant le conseil et le personnel de l'ICANN.

Et ensuite, beaucoup de gens sont fatigués d'essayer d'identifier ce que ça coûte de faire travailler des volontaires et le travail de ces volontaires qui implique des pertes de revenus et des coûts pour ces volontaires.

Je dirais que c'est notre partie favorite dans le rapport.

Donc y a-t-il des commentaires ou des questions ? Et bien il y a beaucoup de personnes qui tapent.

Quel est le coût du tourisme demande Olivier Crépin-Leblond. Certains d'entre nous, et nous ne faisons pas déjà sur le temps de l'ICANN, et nous payons nos propres frais pour nos activités de tourisme. Beaucoup de sarcasmes... Je vois. Très bien.

Donc nous passons à la recommandation suivante, numéro 14. Demander l'utilisation du fonds des ventes aux enchères pour les dépenses opérationnelles d'At-Large. On devrait demander d'un CCWG ou d'un autre groupe de travail pour les dépenses opérationnelles d'At-Large, les fonds des ventes aux enchères. Nous rejetons cela. Ce n'est pas comme ça que doivent être utilisés ces fonds, et de toute façon, le CCWG n'a pas le pouvoir d'effectuer une telle requête.

Donc recommandation suivante. La numéro 15. Envoyer des rapporteurs de sensibilisation aux réunions de l'ICANN. Nous rejetons avec des explications. Ce n'est pas très clair. Qu'est-ce que cela veut dire des rapporteurs de sensibilisation ? Que feraient-ils aux réunions de l'ICANN ?

Il y a des moments où il y a des possibilités de sensibilisation, et l'ALAC doit en effet les utiliser, ces opportunités. Par exemple, nous avons lancé cette bourse pour les peuples indigènes. Donc, la plupart des personnes aux réunions de l'ICANN, il n'y a pas beaucoup besoin de faire de sensibilisation, puisque tout le monde est déjà là à la réunion de l'ICANN.

Recommandation suivante. Je ne vois pas de main se lever, questions ou commentaires....

Donc adopter un chiffrage, des métriques, pour toute la communauté At-Large pour mesurer l'impact du modèle associatif de membres habilités. Nous comprenons bien que c'est important d'avoir des chiffres et de pouvoir mesurer, mais c'est quelque chose de très difficile. Nous continuerons à essayer de travailler en ce sens.

Comment reconnaître les contributions des personnes ? Est-ce que c'est simplement d'écouter des conférences ? Est-ce que c'est envoyer un message ? Où est la substance ? Comment évaluer la substance ? Comment la chiffrer ?

Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA :

Oui, merci. Oui, je crois qu'il y a beaucoup de répétitions. Il y a différents points de vue là-dessus. Mais on a essayé de faire déjà beaucoup de choses. Moi, j'ai fait beaucoup de propositions. Il y a d'autres personnes qui ont fait des propositions. Je crois qu'il faut avancer et adopter quelque chose.

Je suis triste que des personnes qui disent que les bénévoles n'ont pas besoin qu'on mesure leurs résultats. Je crois que c'est essentiel qu'on mesure les résultats, qu'il y ait un chiffrage, et qu'il y ait une évaluation chiffrée.

ALAN GREENBERG:

Je ne crois pas que personne n'ait dit que les bénévoles n'ont pas besoin de métrique. Il y a des personnes qui l'ont déjà dit, et je ne crois pas que c'est notre position, la position que nous adoptons. Mais on a eu des difficultés pour vraiment évaluer.

Donc ce sera difficile. Je ne peux pas... On peut prétendre que ce sera facile, mais ce ne sera pas le cas. Je crois qu'on doit bien faire notre travail, et ce sera difficile à mettre en place.

D'autres commentaires ?

Ça c'est un des plus difficiles à mettre en œuvre.

Recommandation suivante. Non ?

Et bien nous sommes maintenant pour les commentaires généraux. Et je crois que Cheryl et Holly... Je ne sais pas si Holly est là, mais Cheryl tu peux peut-être dire quelques mots supplémentaires sur le rapport, sur le processus ?

CHERYL LANGDON-ORR :

Oui, je vois que Holly n'est pas aujourd'hui avec nous, on n'a pas réussi à la joindre, mais je sais qu'elle avait l'intention d'être là, problème technique j'en suis sûr. Je suis Cheryl Langdon-Orr, et je suis très heureuse de cette présentation, très satisfaite.

Et j'espère que la commission suivante va soutenir tout cela. Ces décisions, recommandations très claires, avec des résultats clairs, donc un document qui a été créé par ce groupe de travail.

Il y a un travail qui a été fait au niveau régional également. Il y a un travail qui continue la semaine prochaine, on se prépare pour nos prochaines étapes.

Donc je crois qu'on a tourné véritablement, on a fait une avancée assez forte aujourd'hui. Et avant qu'on délibère totalement, j'aimerais dire, avec Holly, que nous apprécions beaucoup les efforts supplémentaires du personnel qui a soutenu nos activités et également de l'équipe de rédaction ad hoc. Olivier a orchestré tout cela, a beaucoup participé, a porté avec d'excellentes idées, sous la direction de Alan. Maureen également, qu'on ne peut pas oublier.

Il y avait d'autres personnes qui ont travaillé à cette rédaction. Mais vraiment des contributions très fortes que nous avons notées et appréciées.

Donc merci à toutes et à tous.

Donc un effort conséquent, important.

Et malgré les problèmes qui se posaient, je crois qu'on est mieux organisé, on articule mieux notre travail, on connaît mieux le processus de travail de l'ALAC. Je crois qu'on a été bien préparé pour et par cette révision.

ALAN GREENBERG:

Oui, merci beaucoup Cheryl. J'allais remercier les différentes personnes qui ont tant travaillé à tout cela, et à ce document final, et qui vont travailler dans les semaines à venir pour le finaliser.

Vous oubliez une personne. C'est Cheryl, c'est vous-même.

Donc, je regardais le document l'autre jour, et j'ai vu tout le travail que vous avez effectué, tous les détails, ligne par ligne, tous les commentaires. Et il y a un moment où ça c'est arrêté. Et pourquoi ? Elle m'a dit : elle ne peut plus se connecter, mais elle a été au prochain café internet, à 15 minutes de là, pour terminer ces commentaires.

Ça c'est extraordinaire, c'était pendant un weekend. C'est vraiment du dévouement. Merci beaucoup de tous vos efforts. On vous remercie également.

C'est un travail en commun de beaucoup de personnes.

C'était 15 km ? Ou 15 minutes, je ne sais plus. 15 km, c'est pas bien grave.

D'autres commentaires avant que nous passions à la partie suivante, qui est une partie de décision, avec une motion ?

Donc il y a eu différents commentaires faits au webinaire la semaine dernière, et ça a été incorporé.

Et bien notre motion est la suivante, pour cette décision. Attendu que l'ICANN a commissionné une révision organisationnelle, une révision du mot « review », révision, donc cela a été conduit en 2016-2017 en conjonction avec toute la communauté At-Large, nous avons revu le rapport final de révision et développé une étude de faisabilité qui doit être présenté à la commission OEC. L'ALAC approuve l'étude de faisabilité présentée à cette réunion du 22 août 2017. Nous l'approuvons en principe. Nous avons simplement à faire un travail d'édition.

Et nous avons une question de Sébastien sur cette approbation de soumission à OEC.

SEBASTIEN BACHOLET : J'ai deux points à soulever, merci. Donc je crois que c'est le conseil d'administration de l'ICANN qui devrait être en haut, plutôt que de dire ICANN, ICANN board, le conseil d'administration de l'ICANN.

Et je pense également, [inaudible] de mon deuxième point, que nous devons... Également, il faut penser au travail qui a été effectué par les RALO.

C'est tout.

ALAN GREENBERG: Donc vous voulez proposer quelques mots que vous voudriez voir rajoutés sur les RALO ?

SEBASTIEN BACHOLET : Donc, comme vous savez, je ne suis pas de langue maternelle anglaise, ce n'est peut-être pas une très bonne idée.

ALAN GREENBERG: Ca c'est noté, on va rajouter le terme Board, conseil d'administration. Je vais essayer, je vais essayer de vous aider. Donc, en conjonction avec des représentants de la communauté At-Large et des RALO. Donc je rajouterai le terme « et des RALO, cela vous conviendrait ?

Oui, c'est avec... Oui, j'aime bien, j'aime bien cela. Donc l'ALAC et le groupe de travail, en conjonction avec l'entièreté de la communauté At-Large et des RALO. Les RALO sont rajoutés avant. Ça vous convient ? Ça n'impacte sur l'anglais. Donc merci Sébastien.

Je crois que cette motion est bonne. Nous effectuons ces changements.

D'autres points que vous voulez soulever ? Discussions ? Débats ?

Donc j'aimerais maintenant que l'on passe au vote. Et j'aimerais que l'on fasse l'appel.

ARIEL LIANG : Voulez que...

ALAN GREENBERG: Si vous pouvez le faire, allez-y.

ARIEL LIANG : Oui.

ALAN GREENBERG: Donc vous pouvez, vous n'avez pas à le dire oralement, vous pouvez cocher tout simplement.

ARIEL LIANG : J'aimerais mentionner tout d'abord que Maureen Hilyard a la procuration de Holly Raich. Léon Sanchez a dû partir également. Alan Greenberg a la procuration de Léon Sanchez donc, et donc vote pour lui.

ALAN GREENBERG: Donc on [inaudible], d'accord.

ARIEL LIANG : Donc je vais lire le nom de chaque personne et vous pouvez dire « oui », « non », ou « je m'abstiens ». Vous pouvez cocher, si vous indiquez, ce sera un oui.

Donc je vais lire le nom des personnes qui ont coché.

Bastien Goslings, Monsieur Arcos. Je vais prendre note. Et Javier Rujovet, et ensuite Kaili Kan, Maureen Hilyard, et Holly Raiche également, représentant Holly Raiche, Sébastien Bacholet, et voilà ce que j'ai indiqué, les personnes qui ont coché sur Adobe Connect.

ALAN GREENBERG: Déjà voté ?

ARIEL LIANG : Andrei Kolesnikov ? Je pense que Andrei n'a pas voté. Olivier ? Seun Ojedeji ?

SEUN OJEDEJI : Oui, je vote pour oui.

ARIEL LIANG : Tijani Ben Jemaa ?

TIJANI BEN JEMAA :

Oui.

ARIEL LIANG :

Merci. Et Wafa [inaudible] Wafa Damani, est-ce que vous votez pour ?
Je la joindrais plus tard, et la même chose pour Andrei. Ils ont peut-être
des problèmes de connexions. Donc il manque Wafa, Andrei, Alberto.

ALAN GREENBERG:

Et Garth. C'est correct ?

ARIEL LIANG :

Oui, c'est correct.

ALAN GREENBERG:

Bien, donc nous devons avoir 11 votes et 4 votes que nous recevrons
sous peu.

ARIEL LIANG :

C'est cela.

ALAN GREENBERG:

Parfait. Notre règle accepte que l'on prolonge le vote pour que ces
personnes puissent se connecter, donc nous ferons comme ça.

Je vous remercie tous. Ça a été un travail difficile et compliqué et
fatigant. Et donc je voudrais remercier tout le monde pour l'énergie que
vous avez mise dans ce processus.

Des fois on a l'impression que le travail est fait par seulement quelques personnes, mais je dirais qu'ici ce n'était pas le cas. C'était vraiment un effort conjoint de tous les membres du groupe et j'espère qu'on va continuer à travailler comme cela dans le futur, pour finir de la même façon ce travail.

Donc je vous remercie tous pour le travail que vous avez consacré à ce projet.

Donc nous avons le quorum, puisque nous avons plus de 8 personnes sur cet appel. Et avec 11 votes, nous pouvons considérer que c'est adopté, mais nous allons finir quand même la liste de tous nos membres pour que tout le monde puisse avoir la possibilité d'exprimer son vote.

Prochain point de notre ordre du jour. Alors le prochain point, c'est la réunion 60 d'ICANN dit Heidi. Oui, ICANN 60. Et je crois que c'est Gisella qui va nous en parler.

GISELLA GRUBER :

Merci Alan et Heidi. Pour la réunion de ICANN 60, vous allez voir le programme qui a été posté sur le site internet hier. Et à moins qu'il y ait d'autres commentaires, nous allons travailler sur ce programme qui sera à votre disposition sur la page principale d'ICANN pour la réunion d'Abu Dhabi.

Nous allons organiser un appel du comité de programme cette semaine. Une enquête va être envoyée aujourd'hui, donc mardi 22 août, pour permettre à tout le monde de donner, de dire avec quel groupe ils vont se réunir, et les thèmes qu'ils voudraient discuter.

Il y aura aussi l'assemblée générale d'APRALO, mais je vais donner la parole à Maureen pour qu'elle nous en parle un petit peu plus et pour qu'elle nous dise quels seront les thèmes abordés lors de la réunion de ICANN 60.

Pour le programme de At-Large, il va être mis à jour sur la page wiki de At-Large. Et lors de la prochaine réunion d'ALAC, nous allons analyser ce programme, ainsi que le programme de la réunion de ALT, à laquelle vous êtes invités.

Je n'ai rien d'autre à dire, je donne la parole à Maureen. Allez-y Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Merci Gisella. Oui, je crois qu'on l'a déjà dit, l'assemblée générale d'APRALO a été organisée par notre comité qui se charge aussi du développement de compétences. En fonction d'une enquête qui a été faite auprès de nos ALS et des membres individuels, je sais qu'il y a plusieurs thèmes qui ont été proposés. Je ne m'en souviens pas, mais je sais qu'on travaille là-dessus.

Et je suis responsable de la partie logistique. Il va y avoir un showcase. Et je travaille avec Ali, qui est la personne qui est sur le terrain et qui est en train de chercher des sponsors locaux pour notre showcase. Il est en train de coordonner un financement pour ce showcase, et pour le cocktail et la partie des divertissements. Il est aussi en train d'essayer d'organiser le dîner d'APRALO, auquel j'espère nous pourrions inviter les membres d'ALAC.

Et puis, il y a aussi un autre point, c'est la sensibilisation des ALS. Nous voulons coordonner cela, et nous devons mettre en place encore quelque chose dans ce sens.

Si vous regardez les autres activités, par exemple les activités du jeudi, il y a certaines activités dont j'aimerais que l'on parle.

Il y a une enquête qui va être organisée pour que les RALO puissent interagir avec leurs membres, et pour que ces membres participent davantage, pour qu'ils se présentent aussi comme boursiers et qu'ils participent davantage à la réunion de l'ICANN.

Je crois que j'ai fini. Merci.

ALAN GREENBERG: Est-ce que Gisella a quelque chose à ajouter ?

GISELLA GRUBER : Non, c'est tout, j'ai fini.

ALAN GREENBERG: Bien, donc les aspects logistiques. Tout le monde devrait avoir reçu sa lettre d'invitation et devrait être capable d'organiser son voyage. Si ce n'est pas le cas, si vous n'avez pas reçu votre lettre et que vous auriez dû la recevoir, votre lettre d'invitation, je parle des liaisons ALAC et des membres régionaux, s'il vous plait faites le moi savoir, dites-le aussi au personnel de l'ICANN, et essayez de vous assurer que quelqu'un va vous aider s'il y a des problèmes dans ce sens, si vous avez des problèmes de

visa, ou d'organisation de votre voyage, la même chose, dites-le-nous, nous ne voulons pas avoir de mauvaises surprises à la dernière minute.

Est-ce qu'il y a autre chose avant que l'on passe aux divers ? Est-ce que quelqu'un a autre chose à ajouter ?

Bien, je vais donner la parole à Olivier, ensuite à Heidi.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Alan. Je voulais vous donner une petite mise à jour en tant que coprésident du groupe de la gouvernance de l'internet. Et l'autre groupe était le groupe sur l'organisation de noms de pays, de noms géographiques.

Nous avons donc eu une réunion présentielle qui a eu lieu à Johannesburg, et nous avons reçu une liste de points de préoccupation de la GNSO concernant la façon dont les choses fonctionnaient dans ce sens, et l'opération du CCWG et aussi concernant la bonne organisation de ce groupe intercommunautaire.

Parce que lorsque ce groupe intercommunautaire a été créé, les règles de la GNSO sur les groupes intercommunautaires n'avaient pas été créées, maintenant elles l'ont été. Et donc ce groupe intercommunautaire sur la gouvernance de l'internet ne correspond pas vraiment aux règles qui ont été faites pour ce type de groupe.

En tout cas, cela a été laissé de côté, et une des discussions qui ont eu lieu, lors de la réunion de Johannesburg étaient destinées à chercher un autre type de format pour ce groupe intercommunautaire, que ce soit un groupe de travail, une équipe de travail, quelque chose qui

permettrait d'avoir certaines différences, et la possibilité d'organiser des réunions lors des réunions ICANN, et la possibilité de jouir du soutien du personnel de l'ICANN. Donc avoir ce type de privilège.

C'est ce que Rafik Damak est en train d'essayer d'organiser au sein du CCWG. Nous devrions avoir une proposition lors de la prochaine réunion de l'ICANN à vous faire ;

C'est très important parce qu'en attendant, la GNSO a présenté une motion pour continuer à quitter ce groupe intercommunautaire de façon à pouvoir organiser un autre type de groupe.

Voilà le processus qui a lieu.

D'un autre côté, les activités de ce groupe intercommunautaire ; nous continuons à contrôler ce qu'il se passe à l'extérieur de l'espace ICANN, notamment dans les activités telles que le travail de l'UIT qui a lieu actuellement et la commission des sciences et technologies et son travail. Comme nous sommes en été cela lentement, mais un processus qui a avancé est le processus du forum de la gouvernance de l'internet.

Un atelier proposé par le groupe de travail a été accepté par l'IGF. Et cet atelier s'appelle « gouvernance multipartite du système des noms de domaine, essayons de connaître les problèmes de gouvernance de l'internet ». Donc vous voyez que le titre même de cet atelier, qui était les avantages du système de gouvernance de l'internet. Nous avons eu une série de personnes qui se sont proposées pour participer à ce panel dont je vous parle, et actuellement, nous sommes encore en train de concevoir l'ordre du jour. Et je pense que ce seront des séances très intéressantes.

Il n’y a pas de membres d’At-Large dans la liste des orateurs parce que nous devons appliquer les qualifications de parties prenantes de l’IGF, et ces qualifications des parties prenantes ne font pas de différences entre un utilisateur final et la société civile.

Donc il y avait un risque qu’il y ait trop de personnes de la société civile dans ce panel, et donc c’est comme ça qu’on en est arrivé là. Mais j’espère qu’il y aura davantage de gens de At-Large cette année à l’IGF et que l’on pourra aborder différents points de vue.

Ce qui est important ici, c’est que c’est un atelier. Donc les membres de notre communauté pourront jouer un rôle important.

Et c’est tout sur le groupe intercommunautaire sur la gouvernance de l’internet. Merci.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup Olivier. Ce que je voulais noter, c’est que ce serait bien de faire des rapports à ce sujet. Peut-être pas des rapports très longs, mais j’aimerais soulever une objection néanmoins, si nous utilisons les termes de société civile de l’IGF, ça ne va pas passer dans d’autres parties de l’ICANN. On pourra revenir là-dessus.

Tijani, et Sébastien.

TIJANI BEN JEMAA :

Oui, merci beaucoup. Merci Olivier également. Donc vous parlez, Olivier, d’un atelier proposé par le groupe de travail gouvernance internet, n’est-ce pas ?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND : Oui, c'est correct, c'est exact. Et j'ai fait un rapport sur ce groupe de travail sur la gouvernance de l'internet.

TIJANI BEN JEMAA : Je pense que l'atelier, ce devrait être un atelier ICANN sur la gouvernance de l'Internet. Si c'est le cas, ça doit représenter plus ou moins toutes les parties participantes à ce groupe de travail. Et At-Large était un membre fondateur de ce groupe de travail.

Oui, il y a différentes parties prenantes, les gouvernements, secteur privé, organisation internationales, mais nous, en tant que At-Large, en tant que ICANN, nous devons véritablement présenter l'image de l'ICANN, et représenter l'ICANN.

Donc si l'IGF demande d'avoir une grande diversité, vous devez avoir le même nombre de personnes de chaque partie prenante. Donc c'est la dimension de cette [histoire]. Donc diversité régionale, diversité du sexe et diversité des différents représentants.

ALAN GREENBERG : Oui, merci Tijani. Sébastien ?

SEBASTIEN BACHOLET : Oui, merci beaucoup. Je voudrais... Le terme société civile me gênait un petit peu au sein de l'ICANN. Il y a un vrai risque qui existe là d'avoir des problèmes, comme avec l'IETF, donc il faut être prudent quand on utilise le terme de société civile.

ALAN GREENBERG: Donc Olivier a pris note. Heidi, vous avez des annonces à faire ?

HEIDI ULLRICH : Oui, j'aimerais attirer votre attention sur une annonce pour EURALO. Monsieur Yabushev qui est pour l'Europe de l'Est et l'Asie va quitter l'ICANN en septembre. À la place, pour le remplacer, ce sera Alexandra Kilikova, qui va donc prendre ce rôle et cette fonction.

Donc je posterai cette annonce sur le chat.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. D'autres commentaires avant que nous levions la séance ? Pour une fois nous sommes en avance, j'aimerais vous remercier de cela.

Donc, n'entendant rien, ne voyant rien, je lève cette séance et vous remercie de votre participation. Pour certains d'entre nous il est très tard, ou très tôt.

On se retrouve très bientôt en ligne.

Au revoir.

NON IDENTIFIE : Et bien, n'oubliez pas de sortir de Adobe Connect et nous vous souhaitons une excellente continuation.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]